

VACANCES SPORTIVES INFOS

2 formules : sans ou avec restauration
(tarif en fonction du quotient familial).

Pour bénéficier de la formule restauration, vous devez inscrire votre enfant au plus tard le lundi 18 mars. Passé ce délai il ne pourra bénéficier de cette formule.

INFORMATIONS :

- L'inscription aux vacances sportives ne sera validée qu'après réception du dossier complet.
- L'inscription aux vacances sportives s'effectue au plus tard 48h à l'avance.
- La prise en charge des enfants qui prennent leur repas, au restaurant scolaire, s'étend sans interruption jusqu'à la fin de la journée.
- La prise en charge des enfants, non présents sur le temps du midi, s'interrompt de 12h00 à 13h30 sauf exception (cf. planning des activités).
- Un rappel verbal quotidien des différents horaires sera fait aux enfants.
- Une modification des activités peut intervenir en fonction des conditions climatiques ou des choix des enfants.
- Tout objet de valeur est à la charge de l'enfant. La structure décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SMJ ARPAJON

3 rue Marcel Duhamel
91290 Arpajon

Local : 01 64 90 64 53
Portable : 06 03 78 27 10
(Uniquement lors des sorties)

jeunesse@arpajon91.fr
smj@arpajon91.fr



VACANCES SPORTIVES



PRINTEMPS 2019 9-12 ANS

Inscriptions aux activités des vacances sportives
à partir du mercredi 3 avril 2019

Places limitées, dépêchez-vous.



INSCRIPTIONS

Informations Enfant : _____ Date de naissance : _____ Responsable légal : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Mail : _____										
Choix de la formule <input type="checkbox"/> Formule sans restauration <input type="checkbox"/> Formule avec restauration										
Documents à joindre <input type="checkbox"/> Fiche sanitaire de liaison (disponible au SMJ) <input type="checkbox"/> Certificat médical de « non contre-indication à la pratique multisports » de moins d'1 an <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance extrascolaire <input type="checkbox"/> Brevet de natation de 25M (certaines activités nautiques y sont assujetties)										
Réservation des repas Repas sans porc souhaités : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Cochez les jours réservés pour la restauration : <table border="1"><thead><tr><th>Lundi 22</th><th>Mardi 23</th><th>Mercredi 24</th><th>Jeudi 25</th><th>Vendredi 26</th></tr></thead><tbody><tr><td>FERIE</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26	FERIE				
Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26						
FERIE										
Règlement (encart réservé au SMJ) Formule : _____ € + Cantine : _____ € = Total : _____ € Payé en : <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque										

SEMAINE DU 22 AU 26 AVRIL

**Prévoir une tenue de sport ainsi qu'une bouteille d'eau tous les jours.
Les transports sont assurés par les cars de la ville.**

Lundi 22 avril

FERIE

Mardi 23 avril

- ❖ **9h30 à 12h – Basket**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo
- ❖ **Restauration de 12h à 13h30**
- ❖ **13h30 à 17h – Activité surprise avec le centre de loisirs**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo

Mercredi 24 avril

- ❖ **9h à 19h – ASTERIX, prévoir un panier repas.** Rendez-vous au gymnase Victor Hugo

Jeudi 25 avril

- ❖ **9h30 à 12h – Ping-pong**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo
- ❖ **Restauration de 12h à 13h30**
- ❖ **13h30 à 17h – Varappe sur les rochers de Champcueil**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo

Vendredi 26 avril

- ❖ **9h30 à 12h – Kin ball**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo
- ❖ **Restauration de 12h à 13h30**
- ❖ **13h30 à 17h – SMJ**
Rendez-vous au gymnase Victor Hugo

**VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT
AU SERVICE JEUNESSE**

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :